

Fiche 4

Le Crime organisé est-il réellement impliqué dans le trucage des rencontres sportives ?

Aujourd'hui, un constat s'impose : les organisations criminelles sont impliquées dans de très nombreuses affaires de corruption sportive ayant pour finalité le trucage des matches, dont elles sont les maîtres d'œuvre. Deux sports semblent particulièrement concernés par ce phénomène : le football et, depuis plus récemment, le tennis.

Ainsi que le relève l'IRIS² dans un ouvrage traitant des paris sportifs et de la corruption, il faut avoir à l'esprit que les organisations criminelles sont passées « depuis deux décennies d'une implémentation régionale à une dimension internationale et diversifiée (...). Elles ont su tirer profit de l'évolution des réglementations, des failles des systèmes juridiques et judiciaires, de l'ouverture des frontières, de l'accroissement du libre-échange (...) ». En 2016, le chiffre d'affaires du Crime organisé atteignait environ 2.000 milliards d'€, soit 2,5% du produit brut mondial³, et il semblerait que ce chiffre continue d'augmenter.

La mondialisation des paris sur Internet, ayant permis la connexion des marchés européens, américains et asiatiques, est donc apparue au Crime organisé comme une aubaine pour rentabiliser presque impunément leurs ressources issues d'activités criminelles et une véritable opportunité de blanchiment.

A cet effet, les organisations criminelles se sont rapprochées du sport pour le corrompre et manipuler les compétitions, de tous niveaux et de tous continents, pour garantir leurs gains voire les maximiser. Cette intrusion néfaste a été d'autant plus aisée que le sport n'est pas armé, malgré d'excellentes initiatives (Cf. § 1.9), pour lutter contre ces nouveaux adversaires, dont la puissance économique, la réactivité et l'organisation rivalisent avec celles des plus grandes multinationales.

De façon concrète, si l'on se réfère aux plus sérieuses affaires de corruption dans le sport de ces dix dernières années, on s'aperçoit que le Crime organisé en a toujours été l'instigateur (cf. § 1.2 et 3.1) :

- Dans le scandale des matches arrangés en Belgique en 2005/2006, M. Zheyun Yé, homme d'affaires chinois, ayant manipulé de nombreuses rencontres de championnat de 1^{ère} division belge, était lié à la mafia italienne ;
- Dans l'affaire impliquant l'arbitre Robert Hoyzer puis dans celle appelée « le procès de Bochum », où des centaines de rencontres ont été truquées, les cinq protagonistes avec à leur tête M. Ante Sapina, étaient membres d'une organisation criminelle balkanique ;

2 - « Paris sportifs et corruption - Comment préserver l'intégrité du sport », cité au § 1.3.

3 - Source : Global Financial Integrity - Avril 2017

- La récente affaire du Calcioscommesse qui affecte le football italien, dans laquelle de nombreux joueurs professionnels de très haut niveau et entraîneurs ont été corrompus pour manipuler des matches, est imputable à la collaboration des mafias italienne et albanaise ;
- Le système de trucage international mis en place par Dan Tan depuis Singapour, en association avec des organisations criminelles des pays de l'est et des Balkans (notamment le « Clan des Hongrois » et le « Clan des Gitans) ont permis d'arranger des milliers de rencontres en Europe et en Asie ;
- Grâce à la police belge, un réseau criminel international de matches truqués dans le tennis a été démasqué en 2019, plusieurs centaines de rencontres étaient concernées ;
- Au-delà de ces affaires de fraude sportive exogène, il existe également de multiples cas de trucage rendus possibles par la prise de contrôle de clubs professionnels par la mafia.